

## Rapport moral du président Assemblée générale du 23 juin 2022

Chers amis d'ACCES,

L'année dernière, nous avons tenu deux assemblées générales, l'habituelle au printemps et une spéciale pour les comptes à l'automne. Elles ont fait l'objet d'un compte rendu commun. Cette année nous sommes amenés à procéder de la même manière.

En 2021, le conseil d'administration s'est réuni treize fois, en ligne ou en présence. Nous avons eu fort à faire. Nous avons toujours la même formule : un conseil d'administration de personnes motivées, avec pour invité permanent le directeur général Richard Goetz, et des tour à tour les directeurs et directrices de pôles et l'aumônier.

En termes de direction d'établissement, l'année 2021 a été une année charnière : nous venions de donner une direction propre au Service intégré d'accueil et d'orientation, en la personne d'Hélène Frey. Puis c'est la retraite de Dan Rudy, qu'il a prise début 2022, que nous avons préparée en recrutant Christel Fuster, aujourd'hui installée dans sa fonction. Et l'année 2022 est aussi celle du départ à la retraite de Raymond Kohler, qui est déjà en tuilage avec son successeur, Özkan Yilmaz.

Les chef et cheffes de services ont aussi connu un renouvellement important : en 2021, Martine Denfert et Marie Top, après Christophe Del Grand et Timothée Ansen en 2020, et avant Assia Maksoud début 2022...

Nous vivons donc un renouvellement important des cadres de nos établissements. Les plus anciens, toujours bien là, les récents et les nouveaux font aujourd'hui une association qui change tout en conservant son identité. C'est ainsi que le conseil d'administration propose une révision de notre projet associatif, qui vise à mieux exprimer cette identité sur la base de deux convictions, la justice et la paix.

Dans le même esprit de perpétuation de notre identité associative, nous avons confié à Michel Sommer, notre aumônier, le soin d'une initiation théologique aux nouvelles directrices et au nouveau directeur. Ils n'en comprendront et ne porteront que mieux ce que nous sommes. Et en citant Michel Sommer, je fais mémoire d'Hanna Ropp, qui a quitté ce monde en 2022, des suites de sa maladie.

Notre conseil d'administration n'a, lui, guère évolué. Nous avons cependant vu le départ de Florence Lutz, qui était responsable des bénévoles. Elle est aujourd'hui remplacée par Josiane Faller, qui ne fait pas partie du conseil. Elle fait un très bon travail d'animation et de coordination des bénévoles.

Le bénévolat a d'ailleurs connu des moments très forts, que je ne peux taire même si c'était seulement en 2022. En effet, dès l'arrivée des premiers Ukrainiens fuyant l'invasion russe, notre association, et surtout le Service intégré d'accueil et d'orientation, a été pleinement mobilisée. Un magnifique élan de bénévoles a vu le jour pour l'accueil des déplacés de guerre, surtout à Colmar. Je tiens à les remercier, en particulier la secrétaire du conseil, Hélène Huser.

Nous avons songé, en 2021, à externaliser le chantier d'insertion, à créer une association porteuse qui le rende plus autonome. Nous avons plusieurs raisons à cela, dont la principale

est une convention collective adaptée aux chantiers d'insertion. Mais nous avons dû renoncer, devant des difficultés de plusieurs ordres.

Cela m'amène d'ailleurs à parler des efforts des différentes fédérations et syndicats pour l'amélioration des conditions salariales. Notre secteur manque de personnel et il est grand temps que les salaires soient plus attractifs ! Nous espérons tous que cette nouvelle convention collective répondra à nos attentes.

En 2021, nous avons poursuivi nos recherches immobilières pour différents établissements, sans aboutir. La société civile immobilière « La Brique solidaire » n'a pas fait d'acquisition. Pour mémoire, elle est aujourd'hui propriétaire de deux immeubles à Mulhouse, compte tenu d'un achat début 2022, et d'un immeuble à Munster.

Enfin, un sentiment général pour terminer mon propos. Etre une association financée principalement par des fonds publics est une preuve de confiance de la part de nos autorités. Mais le principe de l'appel d'offres pour les actions financées met nos associations en concurrence, alors que nous sommes en même temps partenaires. Partenaires nous le sommes, amenés à établir de vrais partenariats entre associations pour plusieurs missions locales ou régionales. Tout ceci n'est plus nouveau, mais je répète que cela a profondément modifié nos relations entre associations.

Un conseil d'administration comme le nôtre doit assurer des missions de management importantes. Je rends hommage au directeur général et à son équipe administrative, qui abattent un travail énorme. Nous avons d'ailleurs entamé la réflexion quant à son remplacement, puisqu'il prendra sa retraite dans quelques années.

Mais pour autant, nous ne cessons pas d'être une vraie association, avec son esprit maison et sa manière de travailler. C'est un défi que nous relevons de toutes nos forces. Je remercie à ce sujet les salariés et les cadres qui font ACCES au quotidien, et dont j'ai à bien des reprises admiré la qualité de l'engagement.

Pour terminer, je reviens à la « justice » et la « paix » de notre projet associatif 2022 : « La justice, parce qu'il est juste que chaque être humain ait de quoi vivre, qu'il puisse se loger dignement, manger à sa faim, avoir une place dans la société. Parce qu'il existe des injustices sociales contre lesquelles il convient de lutter. La justice au sens biblique de la bonté et du partage, en particulier en faveur des personnes les plus précaires. La paix (*shalom* dans la Bible), parce que l'être humain aspire fondamentalement à cet état d'harmonie intérieure, relationnelle, sociale, écologique, où chacun trouve sa place, un sens à la vie, un avenir. La paix, parce que la violence ne mène nulle part. La paix comme moyen pour parvenir à une fin. »

Jean-Marc Bellefleur